



La France et la Cour européenne des droits de l'Homme

La jurisprudence en 2011, 2012 et 2013

4 avril 2014

Maison du Barreau

2, rue de Harlay, 75001 PARIS

Auditorium Louis-Edmond Pettiti

9-18 heures

Colloque organisé par

le Centre de recherches et d'études sur les droits de l'Homme et le droit humanitaire
(CREDHO)

l'Institut de Formation en droits de l'Homme du barreau de Paris (IFDHBP)

l'Institut International des droits de l'Homme (IIDH)

avec le soutien de l'IDHAE

et de l'Institut d'Etudes de Droit Public (IEDP) Université de Paris Sud

Inscription gratuite dans la limite des places disponibles :

credho@credho.org et

contact@pettiti.com et fax : 01.45.05.21.54 (pour les avocats)

- PROGRAMME -

MATIN

Ouvertures

IFDHBP (Me. Christophe PETTITI, Secrétaire Général)

IIDH Strasbourg (Sébastien TOUZÉ, Secrétaire Général)

CREDHO (Paul TAVERNIER, Directeur)

Propos introductifs

M. le Juge Josep CASADEVALL, Vice-Président de la Cour européenne des droits de l'Homme : Les défis de la Cour européenne des droits de l'homme (la situation actuelle de la Cour, ses réformes et son futur)

Paul TAVERNIER : La contribution de la France au développement de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme

La jurisprudence en 2011, 2012 et 2013

Nathalie ANCEL, Sous-directrice des droits de l'Homme, Ministère des Affaires Etrangères : A propos de la liberté d'expression et la vérité historique : le cas du génocide arménien et les enseignements pour la France de l'affaire *Perinçek c. Suisse*, arrêt du 17 décembre 2013, n° 27510/08

Me Jean Yves DUPEUX : Les arrêts relatifs à l'article 10 de la Convention sur la liberté d'expression

Me Christophe PETTITI : La vie économique, le monde des affaires et la jurisprudence de la Cour : CEDH, 5^{ème} sect., 11 juillet 2013, *Sofiran et Bda c. France*, n°63684/09; CEDH, 5^{ème} sect., 13 décembre 2012, *Flamenbaum et autres c. France*, n°3675/04 et 23264/04 ; CEDH, 5^{ème} sect., 7 juin 2012, *Segame SA c. France*, n°4837/06 ; CEDH, 5^{ème} sect., 5 mai 2011, *Société Métallurgie Liotard Frères c. France*, n°29598/08 ; CEDH, 5^{ème} sect., 6 octobre 2011, *Soros c. France*, n°50425/06 ; CEDH, 5^{ème} sect., 30 juin 2011, *Messier c. France*, n°25041/07 ; CEDH, 5^{ème} sect., 12 avril 2012, *Lagardère c. France*, n°18851/07.

Olivier BACHELET : La garde à vue en question (CEDH, 5^{ème} sect., 27 octobre 2011, *Stojkovic c. France et Belgique*, n° 25303/08 et CEDH, 5^{ème} sect., 27 juin 2013, *Vassis et autres c. France*, n° 62736/09)

APRÈS-MIDI

Jean-Christophe GRACIA, Ministère de la Justice : L'avocat et la lutte contre le blanchiment de l'argent sale : l'affaire *Michaud* (arrêt du 6 décembre 2012)

Me. Thierry MASSIS : La liberté de religion en France : arrêts du 31 janvier 2013 *Association des chevaliers du Lotus d'Or c. France, Eglise évangélique missionnaire et Salaûn c France* et *Association culturelle du Temple Pyramide c. France*

Me Anne DEMETZ : le cas des Témoins de Jéhovah : l'affaire *Association les Témoins de Jéhovah c. France* (CEDH, 5^{ème} sect., arrêts du 30 juin 2011 et du 5 juillet 2012, satisfaction équitable)

Me Bertrand FAVREAU : Recherche de paternité et test ADN : l'affaire *Pascaud* (arrêt du 16 juin 2011)

Me Michel PUECHAVY : Longueur d'une procédure de liquidation judiciaire : l'affaire *Tetu c. France*, arrêt du 22 septembre 2011, n°60983/09

Patrick JACOB, Maître de Conférences à l'Université de Paris-Sud, Directeur adjoint de l'IEDP : L'immunité juridictionnelle des Etats en question : l'affaire *Sabeh el Leil* (arrêt de la Grande chambre, 29/6/2011)